J'habite Nice et beaucoup de bars ont installé des terrasses couvertes et entièrement closes

Rubrique : questions-réponses - Date : mardi 16 décembre 2008

J'habite Nice et beaucoup de bars ont installé des terrasses couvertes et entièrement closes(sauf l'accès) pour leur clients fumeurs ce qui oblige les non fumeurs à traverser un mur de fumée pour se retrouver ds la salle non fumeur.

J'ai signalé à divers propriétaires qu'ils étaient hors la loi mais ils s'en moquent royalement à partir du moment ou ils sont impunis par la police !

Réponse :

Si ces dérives ne cessent pas rapidement, on fumera très vite dans tous les bars niçois. Vous devez donc impérativement, soit par vous-même, soit en vous rapprochant de nos représentants régionaux, dénoncer au commissariat ces infractions répétées.

Il serait étonnant que les forces de polices, désormais désignées pour constater et sanctionner les infractions à la loi Évin, ne prennent pas en compte vos plaintes si elles sont clairement et précisément motivées.

Copyright © DNF - Pour un monde Zéro Tabac